VILLE D'ALBI

Envoyé en préfecture le 29/06/2022 Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID: 081-218100048-20220627-22\_104-DE

Courrier Arrivé Original

MAIRIE D'ALBI Direction Générale des Services

81023 ALBI Cedex 9

16 rue de l'Hôtel de Ville

Objet: Gaillagues Acquisition parcelle ES 60 Vos réf. : SM/MP/2022/03/118

Terssac, le 5 mai 2022

Madame le Maire,

Dans le prolongement de votre correspondance du 29 avril 2022, nous vous donnons notre accord pour l'acquisition par la SAS APRIM de la parcelle cadastrée ES 60 d'une contenance de 201 m² au prix de 25 € le m².

Après délibération du Conseil Municipal, vous voudrez bien transmettre le dossier à notre Notaire, Maître Estelle ARNAUD – 5 Avenue Fernand Grimal – 81120 REALMONT.

Nous avons noté que les frais notariés seraient à notre charge.

En vous remerciant par avance de la suite que vous voudrez bien donner,

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président, Jean ESCAFFRE.

DocuSigned by

de la Martelle 81150 TERSSAC Siret: 533 890 174 00014